Magazine des donateurs de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA 3/2023  
Clin d’œil

# Page de couverture

**Photo page de couverture**

Un homme est accoudé à un fauteuil en tissu devant une table basse sur laquelle est posé une tasse de café. Cheveux courts et portant des lunettes, il est vêtu d’une chemise et d’un pantalon de couleur vert d’eau. Le regard tourné vers la gauche de l’image, il tient dans sa main droite une canne blanche. Photo Dominik Baur.

**Portrait**

Christoph Ammann: Il a perdu la vue en raison d’une maladie héréditaire.

**Technologie et innovation**

Enfin mobile grâce à une app innovante; se déplacer de façon sûre et autonome

**Vote électronique**

La démocratie pour tous sans exception

Depuis cette année, certains cantons ont mis en place un essai de vote électronique.

# Sommaire

**Photos**

Photo 1: Visage de Christoph Ammann

Photo 2: Vue de l’écran d’un smartphone avec app MyWayPro

Table des matières

[Éditorial 3](#_Toc144196742)

[Vote électronique 4](#_Toc144196753)

[Legs 5](#_Toc144196755)

[Portrait 6](#_Toc144196759)

[Technologie et innovation 8](#_Toc144196767)

[Faire un don 10](#_Toc144196770)

[Parrainage 11](#_Toc144196773)

[Journée de la canne blanche 12](#_Toc144196778)

[Au bureau chez Luciano Butera 12](#_Toc144196780)

[Nos services de consultation 14](#_Toc144196788)

**Éditorial**

**Ce que nous réalisons avec vous**

Chère lectrice, cher lecteur,

Afin de faire bouger les choses au sein de la société, il faut faire preuve de passion, de volonté et de dynamisme. Autant de qualités que nous incarnons depuis plus de 111 ans à la Fédération suisse des aveugles et malvoyants. Cela est certes déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas. Comme souvent, il faut ce petit plus réellement décisif: afin d’obtenir un changement à grande échelle, des moyens financiers sont incontournables. Que ce soit pour développer des solutions technologiques offrant une réelle plus-value aux personnes aveugles et malvoyantes, ou pour financer toute une série d’autres services. Dans le présent magazine, découvrez ce pour quoi nous nous engageons jour après jour. Il s’agit de petites et de grandes aides au quotidien, rendues possibles grâce à votre soutien. Un engagement qui permet également à des personnes comme Christoph Ammann de s’adonner à leur passion. À partir de la page 6, découvrez comment ce journaliste de voyage parvient à briller dans son métier malgré la cécité. Je vous remercie cordialement du soutien que vous nous accordez – et qui rend ainsi possibles des success-stories comme celle-ci.

Kannarath Meystre

Secrétaire général FSA

**Photo**

Portrait de Kannarath Meystre

# Impressum

**Éditeur**

Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA,

Könizstrasse 23, case postale, 3001 Berne, www.sbv-fsa.ch

Inclus dans l’affiliation FSA/la contribution de donateur.

Direction de la rédaction FSA, Daniela Suter-Diem

**Rédaction**

FSA, 3001 Berne

Stämpfli Kommunikation

Sibylle Grosjean, grsbox GmbH

**Conception, création, correctorat, traitement d’image**

Stämpfli Kommunikation

**Traductions**

SprachWeberei AG

**Impression**

Prowema, GmbH

**Parution**

4 fois par an en FR et DE

**Vote électronique**

**La démocratie pour tous sans exception**

**Voter n’est pas difficile: on remplit le bulletin de vote, puis on l’envoie par la poste. Cependant, pour les personnes atteintes de déficience visuelle, ce n’est pas si facile. La FSA soutient donc l’introduction du vote électronique.**

La Suisse est fière de sa démocratie directe. Mais peu de gens se rendent compte que de nombreuses personnes en situation de handicap n’ont pas le même accès aux votations et aux élections. Les personnes atteintes d’un handicap de la vue ne remplissent bien souvent pas les documents seules, car elles ne peuvent pas lire le texte sur les bulletins de vote ou ne voient pas où elles doivent inscrire Oui ou Non. Quelqu’un doit alors les aider, ce qui enfreint le secret du vote.

Certains pays ont donc adopté la solution du pochoir. En Suisse aussi, on réfléchit à cette possibilité. Or, pour les élections en particulier, les pochoirs ne fonctionnent pas. La FSA défend donc depuis longtemps l’idée de mettre en place le plus vite possible un système de vote électronique accessible. Depuis cette année, les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie testent le concept.

La FSA soutient ces cantons dans l’optimisation de leur système afin que les personnes atteintes de handicap visuel puissent l’utiliser de façon optimale.

**Citation**

« Depuis cette année, certains cantons testent le vote électronique. »

**Illustration**

Dessin illustré montrant un laptop avec sur le bord supérieur de l’écran un petit personnage qui glisse son bulletin dans l’urne visible sur l’écran de l’ordinateur.

**Legs**

**Les changements les plus importants concernent les parts réservataires**

**Tout ce qu’il faut savoir sur la succession et les nouveautés du droit successoral en un coup d’œil par Isabelle Simon, notaire et avocate chez Bracher & Partner. Le nouveau guide de la FSA compile des conseils pratiques.**

Au début de l’année, le nouveau droit successoral est entré en vigueur. Il donne plus de flexibilité au testateur, notamment en prenant en compte des formes de vie modernes comme le concubinage et les familles recomposées. Mais ce sont les parts réservataires qui connaissent le plus de changements. D’une part, les parts réservataires des parents au 1er janvier 2023 sont supprimées, d’autre part, celles des enfants passent de trois quarts de la part légale à la moitié. Les parts réservataires légales prévues pour le conjoint ne changent pas (la moitié de la part légale). Par ailleurs, avec le nouveau droit successoral, les parts réservataires du conjoint sont supprimées si une procédure de divorce est en cours.

Il faut ainsi vérifier que les testaments déjà rédigés sont compatibles avec le nouveau droit successoral. La FSA dispose d’un guide sur le testament. Vous y trouverez des conseils pratiques et des modèles comme le formulaire de procuration ou une liste d’évaluation du patrimoine et des biens. Ce guide contient également des informations sur l’histoire de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA et les actions de la FSA ces dernières 111 années grâce à vos dons, à vos legs et à vos héritages.

**Illustration**

Reproduction du flyer FSA en version dépliée

**Commander**

Guide de planification successorale

Commander sans engagement avec le talon de commande ci-joint dans ce magazine ou en ligne (code QR).

Commander le guide sur le testament en ligne sur [sbv-fsa.ch/fr/donssoutien/heritages-legs](https://sbv-fsa.ch/fr/dons-soutien/heritages-legs)

Vous pouvez aussi profiter d’un conseil successoral personnel au 021 651 60 63 (du mardi au jeudi) ou à l’adresse [damien.krattinger@sbv-fsa.ch](mailto:damien.krattinger@sbv-fsa.ch)

**Portrait**

**Christoph Ammann**

**En 2011, Christophe Ammann a souffert d’une rétinite pigmentaire qui l’a rendu aveugle. Cela ne l’a pas découragé. Il gère son quotidien grâce à l’aide de son épouse, de ses deux filles et d’accompagnants/ es externes et, bien qu’étant à la retraite, il continue de travailler comme journaliste de voyage. Nous rencontrons Christoph à Zurich par un mardi ensoleillé.**

Depuis quand êtes-vous aveugle?

Depuis plus de douze ans. Dans ma famille, nous avons une rétinite pigmentaire héréditaire, une maladie dégénérative de la rétine. On me l’a diagnostiquée à l’adolescence. À l’époque déjà, je ne voyais pratiquement rien la nuit. Mon père et mon grand-père étaient également atteints de cette maladie. Je savais donc depuis longtemps que ce destin pourrait aussi être le mien.

Et le savoir ne vous a pas troublé?

Pas particulièrement, non. Je suis un homme très rationnel et pragmatique. Je puise également mon énergie et mon estime de moi-même dans mon travail de journaliste de voyage. Lorsque la maladie a vraiment empiré en 2010, tout est allé relativement vite. J’ai été prévenu environ un an avant et j’ai donc pu me préparer à l’«après». J’ai par exemple suivi un cours d’orientation et de mobilité avec une canne blanche. Nous nous entraînions à nous orienter à l’aveugle avec les yeux bandés.

Avez-vous dû abandonner votre travail?

Non. Le clavier avec lequel j’écris mes textes est resté le même (rires). Mais j’ai étudié de près les possibilités techniques pour équiper mon PC. Je travaille depuis longtemps à l’oreille et je me fais lire les textes, même les miens. Ma méthode de travail a changé: je parle davantage avec les gens et je leur demande de me décrire ce qu’il y a à voir. En outre, je fais relire mes articles. Dans la phase décisive, j’ai eu un rédacteur en chef compréhensif et confiant chez Tamedia. Il m’a dit que tant que je faisais mon travail, il ne souciait pas de savoir combien je voyais. Ainsi, je me suis toujours senti en sécurité, y compris sur le plan financier.

Donc, rien n’a véritablement changé?

Je ne dirais pas cela, mais je parviens à bien gérer le quotidien, notamment grâce à mon entourage. Mon épouse et mes deux filles me soutiennent, tout comme des personnes de mon entourage privé et professionnel. J’ai pu me préparer de manière adéquate et j’ai été très peu affecté sur le plan psychique. Même mon engagement politique en tant que président du forum communal de Marthalen n’est pas un obstacle.

Bien sûr, je préférerais voir, plutôt que d’être aveugle. Je rêve souvent que j’ai recouvré la vue et cela m’étonne.

Rêvez-vous en couleurs?

Oui. Dans mes rêves, je vois tout à fait normalement, même les couleurs. Il faut dire que mon monde n’est pas devenu noir avec la cécité. Il y a différentes atmosphères – parfois c’est plutôt violet, d’autres jours, c’est un peu vert. Il arrive même que ma représentation intérieure soit meilleure que l’orientation des voyants. Il y a quelques jours, à la gare centrale de Zurich, j’ai pu dire exactement à la personne qui m’accompagnait si nous devions prendre le passage souterrain à gauche ou à droite.

N’avez-vous pas besoin d’un chiens guides d’aveugles?

Un chien d’aveugle est utile quand le chemin du travail est compliqué et ne varie jamais. Même le chien doit connaître les lieux. Lorsque j’ai besoin d’aide en déplacement, je trouve la plupart du temps quelqu’un pour m’aider, tout type de personnes, du banquier à la touriste. Je n’ai pas besoin de chien guides d’aveugle. Je suis très heureux avec le chat que nous avons recueilli, Tenna – un être court sur pattes et têtu, devenu le protégé de toute la famille.

**Photos et citations**

Double page: Au centre d’une image floutée apparaît le visage de Christoph Ammann qui regarde droit dans l’objectif.

Citation: «Je rêve toujours en couleurs.»

Photo 2: Deux bras pendants et des mains qui cherchent une tasse à café sur une table basse. Dans la sous-tasse une cuillère et un biscuit et sur la droite un verre d’eau.

Citation: «Je parviens à bien gérer le quotidien, notamment car je suis bien entouré.»

Photo 3: Appuyé contre les arcades d’une galerie sombre en vieilles pierres, un homme avec une canne blanche pose dans la lumière.

Citation: « Bien sûr, je préférerais voir plutôt que d’être aveugle.»

**Citation**

«Je puise également mon énergie et l’estime de moi-même dans mon travail de journaliste de voyage.»

**Technologie et innovation**

**Enfin mobile grâce à une app innovante**

**«MyWay Pro»: derrière ce nom se cache une véritable histoire à succès. L’app facilite l’orientation et la navigation des personnes aveugles et malvoyantes. Il s’agit d’une technologie qui occupe notre département Technologie et Innovation au quotidien.**

Se déplacer de façon sûre et autonome dans l’espace public est capital, également pour les personnes aveugles et malvoyantes. Avec «MyWay Pro», le département Technologie et Innovation met à disposition une app d’orientation et de navigation adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes. L’app guide les utilisateurs et utilisatrices de manière fiable jusqu’à une destination donnée, en suivant un itinéraire déterminé. Grâce à l’enregistrement de l’itinéraire, il est possible de définir des points d’itinéraire et d’enregistrer des données personnelles importantes, comme des indications sur les passages piétons, les intersections ou d’autres informations pertinentes. Si le smartphone est tenu à plat pendant la navigation, la direction du prochain point d'itinéraire peut être déterminée grâce au vibreur et à un signal sonore. Ainsi, la personne est toujours informée avec précision de sa position sur le trajet actuel.

Développement continu

Les fonctions de l’app sont optimisées en continu afin d’offrir de nouvelles possibilités de déplacement autonome aux utilisateurs et utilisatrices. En collaboration avec Procap et SuisseMobile, la FSA a par exemple intégré les descriptifs de 80 itinéraires de randonnée en Suisse, afin que les personnes aveugles et malvoyantes puissent elles aussi assouvir leurs envies de randonnée.

L’app de navigation est pour l’instant uniquement utilisable sur les appareils iOS. Le département Technologie et Innovation travaille cependant au développement de l’application pour Android. En outre, d’autres fonctions devraient être disponibles à l’avenir, comme une plateforme d’échange d’itinéraires. Celle-ci permettrait aux centres de conseil et aux établissements publics de partager leurs itinéraires d’accès, afin que les personnes concernées puissent les localiser facilement. Ce développement serait également utile aux personnes dispensant des cours de mobilité. Elles pourraient ainsi établir à l’avance un itinéraire pour un client et le mettre à sa disposition dans un espace de téléchargement protégé.

[Vers l’App Store](https://apps.apple.com/ch/app/myway-pro/id1434398223)

**Photo**

Vue plongeante sur l’écran d’un smartphone et l’app MyWayPro active. En arrière-plan et dans le flou, un trottoir, des lignes de guidage et des marquages jaunes.

**Faire un don**

**Un don, des effets pluriels**

Avoir une bonne qualité de vie, c’est notre souhait le plus cher à tous. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, il en faut un tout petit peu plus – votre don peut y contribuer.

Une donation financière peut avoir un impact considérable et même permettre de rendre une vie encore plus digne d’être vécue. À ce titre, les dons ne se ressemblent pas et les possibilités sont plurielles, que ce soit un don unique et lié à un projet, un don de deuil ou d’entreprise, un parrainage ou un legs.

**Soutenir**

Un grand merci

Téléphone: 021 651 60 60

[servicedonateurs@sbv-fsa.ch](mailto:servicedonateurs@sbv-fsa.ch)

En tant qu’organisation suisse, nous utilisons votre don exclusivement dans notre pays – pour les personnes aveugles et malvoyantes qui ont besoin d’aide.

Faites un don via le code QR (Twint) ou en ligne avec PayPal, PostFinance ou une carte de crédit sur [sbv-fsa.ch/fr/formulaire-de-don](https://sbv-fsa.ch/fr/formulaire-de-don)

**Parrainage**

**Par le biais d’un parrainage, vous apportez une aide directe et efficace**

Lorsque des personnes aveugles ou malvoyantes ne disposent pas des fonds requis pour des thérapies ou des moyens auxiliaires importants, votre parrainage FSA fait la différence. Cette démarche vous permet de soutenir des personnes souffrant d’un handicap visuel – directement et près de chez vous. Voici quelques exemples montrant ce qu’il est possible de faire avec 365 francs par an:

1 cours de braille

Prenez en charge une journée de cours pour l’apprentissage du braille. De quoi aider les personnes aveugles et malvoyantes à gérer leur quotidien de façon aussi autonome que possible, grâce à des formations et des moyens auxiliaires adaptés.

2 Job Coachings

Prenez en charge deux bonnes heures de conseil pour un Job Coaching. Vous contribuez ainsi à ce qu’une personne garde son travail ou en trouve un nouveau plus adapté.

3 heures de basse vision

Prenez en charge trois heures de conseil en basse vision. Il sera ainsi possible de procéder à des clarifications professionnelles dans les centres de conseil, afin d’obtenir les moyens auxiliaires appropriés et d’utiliser de façon optimale la vision résiduelle.

Parrainer maintenant !

**Journée de la canne blanche**

**Visible et en sécurité avec la canne blanche**

**Grâce à la canne blanche, les autres se rendent compte du handicap visuel. Pour beaucoup de personnes malvoyantes, c’est une étape difficile. Derrière le symbole de la cécité et du handicap visuel se cache une histoire singulière.**

L’affaiblissement de la vue est souvent mal vécu. C’est pourquoi beaucoup hésitent à se montrer en public avec une canne blanche. Une fois le blocage surmonté, ce moyen auxiliaire offre de nombreux avantages.

Il existe deux types de cannes: avec la courte canne de signalement, le handicap visuel devient visible. Les personnes autour peuvent donc réagir et s’adapter, ce qui augmente la sécurité. La longue canne joue aussi ce rôle, mais pas seulement. Grâce à elle, les personnes peuvent se déplacer et s’orienter de manière plus sûre.

C’est Guilly d’Herbemont qui, en 1930, a l’idée de cette canne blanche inspirée de celle de la police parisienne. Lorsqu’elle séjourne à Lausanne en 1938, elle offre des centaines de cannes à des aveugles. La canne blanche est donc devenue un moyen auxiliaire mentionné plus tard dans la loi sur la circulation routière à l’article 6 de l’OCR: «Les aveugles non accompagnés bénéficieront toujours de la priorité, lorsqu’en levant leur canne blanche, ils indiquent leur intention de traverser la chaussée.»

**Illustration**

Dessin d’une dame avec chignon qui avance avec sa canne blanche.

**Au bureau chez Luciano Butera**

**Pour les apps, les start-up et l’inclusion**

**Il se passe bien des choses utiles à la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA – notamment grâce à Luciano Butera. Le responsable du service spécialisé Technologie et Innovation parle de son travail ainsi que des opportunités pour demain.**

Luciano Butera, sur quoi travaillez-vous actuellement avec votre service spécialisé?

Nous sommes en train de développer l’app Intros Radar TP. Elle aide les aveugles et les malvoyants à utiliser les transports publics de façon autonome. Mais ces applications concrètes ne constituent qu’une partie de notre travail.

Que faites-vous d’autre?

L’idéal serait, bien entendu, que nous ne soyons plus nécessaires. Et que l’industrie prenne d’elle-même en compte les besoins des aveugles et des malvoyants. Cela n’étant pas le cas, nous investissons beaucoup d’énergie dans le conseil et la sensibilisation. En incitant notamment de façon ciblée les start-up à être actives, le développement n’en sera que plus rapide.

Comment déterminez-vous où vous devez agir?

D’une part, les personnes concernées attirent notre attention et, d’autre part, nous identifions nous-mêmes les problèmes. Deux des trois collaborateurs fixes de notre service spécialisé sont aveugles ou malvoyants, moi y compris.

Quelle est l’importance de cette implication personnelle?

Dans notre domaine, elle nous aide beaucoup. Notamment à fixer correctement les priorités. La reconnaissance faciale est très prisée dans l’univers de la technologie. Là, nous pouvons dire que cela ne nous apporte malheureusement pas grand-chose.

Dans quelle mesure les aveugles et les malvoyants profitent-ils déjà de l’évolution technologique?

J’estime que nous représentons un excellent reflet de la société: avec l’invention du smartphone, le quotidien des aveugles et des malvoyants a également été largement facilité. Nous n’en sommes toutefois qu’au début du développement.

Quelle direction allons-nous prendre?

La maison intelligente est un mot-clé important. Si les appareils ménagers peuvent un jour communiquer entre eux, les aveugles et les malvoyants en profiteront énormément. Et si j’ose rêver davantage encore, je vois un grand potentiel dans la technologie automobile, par exemple avec des véhicules qui freinent automatiquement lorsqu’une personne aveugle traverse la rue.

**Photo:**

A l’arrêt de bus, sa canne blanche sous le bras et l’oreille penchée vers l’écran, un homme pilote manuellement son smartphone. Le tram de couleur rouge est devant lui à l’arrêt.

**Nos services de consultation**

* Berne
  + 031 306 33 33
  + [info@b-bern.ch](mailto:info@b-bern.ch)
  + b-bern.ch/beraten-b/
* Jura
  + 032 422 66 33
  + [service.jura@sbv-fsa.ch](mailto:service.jura@sbv-fsa.ch)
* Fribourg
  + 026 322 10 50
  + [service.fribourg@sbv-fsa.ch](mailto:service.fribourg@sbv-fsa.ch)
* Grisons
  + 081 257 10 00
  + [beratungsstelle.graubuenden@sbv-fsa.ch](mailto:beratungsstelle.graubuenden@sbv-fsa.ch)
* Lucerne
  + 041 485 41 41
  + [info@fs-z.ch](mailto:info@fs-z.ch)
  + [fs-z.ch](https://www.fs-z.ch/)
* Valais
  + 027 329 20 00
  + [service.valais@sbv-fsa.ch](mailto:service.valais@sbv-fsa.ch)
* Zurich
  + 044 444 10 60
  + [beratungsstelle.zuerich@sbv-fsa.ch](mailto:beratungsstelle.zuerich@sbv-fsa.ch)

Retrouvez d’autres infos sur <https://www.sbv-fsa.ch/>